

## **Déclaration du SE-Unsa 31**

M. l'Inspecteur d'académie

La remise en place d'un début de **formation continue** dans le département est une bonne initiative.

Cela répond à une revendication syndicale, à une demande ministérielle et surtout à un besoin pour les enseignants.

### **Comment les difficultés techniques peuvent-elles entraver à ce point la volonté politique ?**

Sans en faire un sujet de dissertation, nous pouvons pratiquer une étude de cas :

- Le conseil de formation continue, prévu en septembre, n'a pas eu lieu. Puis le PDF fut publié début octobre.
- Lors de la CAPD du 17 octobre, le premier projet d'attribution ne permettait pas de comprendre les attributions.
- Une deuxième CAPD était prévu (le 9 novembre), elle a été annulée... par manque de documents préparatoires
- Un groupe de travail s'est ensuite réuni (le 18 novembre) pour constater... qu'il n'y avait toujours pas de documents.
- Ce matin, toujours rien de plus.

Dans ces multiples réunions, le constat fut partagé, entre élus des personnels et services de l'administration : ça ne va pas.

Avec toutes nos remarques faites lors des réunions, le SE-Unsa est impatient d'être à la rentrée 2017, nous devrions avoir tout ce qui a manqué cette année : Savoir quel collègue peut demander quel stage, stage qui serait prévu à une date connue, dont on saurait s'il y a un remplacement, et celui-ci serait programmé.

Il y aurait un barème connu de classement des demandes, il serait appliqué ; et les enseignants retenus seraient informés avant (ainsi que leur remplaçant). Et pourquoi pas avec une CAPD qui se réunisse avant que les stages se déroulent suite à la publication d'un PDF dès la rentrée.

Bref, une situation normale.

Pour cette année, nous voudrions juste savoir si (comme prévu lors de la dernière réunion) tous les collègues ayant postulés sont retenus ?

Sur le deuxième point de l'ordre du jour, **les promotions.**

**Comme nous le savons, cette CAPD sera la dernière pour les promotions à plusieurs vitesses...**

Les négociations sur le PPCR – approuvé par une majorité des représentants des personnels – amène à un nouveau fonctionnement.

Sans prolonger – ici - les débats menés au niveau national, nous aurons un avancement à la même cadence pour tous, système qui sera plus lisible.

Pour cette dernière année, nous avons reçu des documents - dans les délais ordinaires - ... et ils sont presque complets

En effet, comme les années précédentes, le **correctif de note** n'apparaît pas toujours.

Et, nous n'avons pas la date de la dernière inspection (communiquée l'année dernière), ce qui empêche des vérifications de barème.

Autre remarque, sur les promotions : le classement des écoles donnant droit à un avantage spécifique d'ancienneté (**l'ASA**) a plus de 15 ans, et ne correspond pas à la réalité des situations de 2017.

Pourquoi telle ou telle école est exclue, pourquoi telle autre du même quartier est-elle dans le dispositif ? Il n'y a pas de logique, ni de justice.

M l'inspecteur, relayez la demande du SE-Unsa et demandez au ministère de revoir et mettre à jour cette liste.

Nous voudrions des précisions sur un autre versant des discussions PPCR, **l'évaluation.** La suppression de l'évaluation chiffrée (en clair **la fin de la note**) attribuée à des moments aléatoires, durant notre carrière.

**Que deviennent les inspections prévues d'ici juin** (notamment pour les T2) sachant que ces modalités seront caduques ensuite ?

Vous allez nous répondre que vous appliquerez les textes quand vous en aurez connaissance.

Nous voudrions insister sur l'importance d'un cadrage départemental, dans le calendrier et dans les modalités.

Il ne serait pas logique d'avoir 25 interprétations différentes...

Dernier point, le SE-Unsa a déposé une alerte sociale – restée à ce jour sans réponse – sur conditions de travail des Enseignants Référents de scolarité, les ERS. Il y a quelques jours, les ERS vous ont écrits. Auront-ils une réponse ?